

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit **Eurolan FK 6421 Komp. B**

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10364-b/8

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

Producteur/fournisseur :

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description :

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :

9016-87-9	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	> 50%
	Xn,  Xi; R 20-36/37/38-42/43	

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xn Nocif

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R 20 Nocif par inhalation.

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 6421 Komp. B

(suite de la page 1)

après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.**Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NO_x)

Cyanure d'hydrogène (HCN)

Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

Autres indications:

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Assurer une aération suffisante.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 6421 Komp. B

(suite de la page 2)

7 Manipulation et stockage

Manipulation :
Précautions à prendre pour la manipulation:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement

Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :
No CAS Désignation de la substance % Type
Valeur Unité
101-68-8 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane

VME ()	Valeur momentanée: 0,2 mg/m ³ , 0,02 ppm
	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ , 0,01 ppm
AR	

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :
Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

Protection des mains :

Gants de protection.

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 6421 Komp. B

(suite de la page 3)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc chloroprène

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	brun
Odeur :	non caractéristique

Changement d'état

Point de fusion :	< 10°C (DIN ISO 3016)
Point d'ébullition :	330°C (DIN)

Point d'inflammation: > 204°C (DIN ISO 2592)

Température d'inflammation : > 600°C (DIN 51794)

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

inférieure :	non applicable
supérieure :	non applicable

Pression de vapeur à 25°C: < 0,00001 hPa (DIN 51640)

Densité à 25°C: 1,22 g/cm³ (DIN 51757)

Masse volumique: non applicable

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : insoluble, réagit (voir point 10)

valeur du pH: Non applicable.

Viscosité :

dynamique à 25°C:	100 - 2000 mPas (DIN 53019)
cinématique :	non déterminé

Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0 %

Indications complémentaires Aucune.

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 6421 Komp. B

(suite de la page 4)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Développement d'une surpression CO₂ dans les pots d'isocyanate après pénétration d'humidité.

Réactions dangereuses

Réactions aux acides puissants et aux alcalis

Réaction exothermique aux amines et alcools. Formation de CO₂ avec l'eau; dans les récipients fermés, montée en pression (danger d'éclatement)

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
Oral	LD50	>10000 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg	(rabbit)

Effet primaire d'irritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation :

Sensibilisation possible par inhalation.

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

Irritant

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :
Procédé :

9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Abbaubarkeit (28d) 0 % (Respirometer-Test)

Effets écotoxiques :
Toxicité aquatique :
Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

EC50/24h >750 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

LC0/96h >100 mg/l (Brachydanio rerio (Zebrafisch))

Remarque : Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 6421 Komp. B

(suite de la page 5)

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :
Recommandation :

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Emballages non nettoyés :
Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :
Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) : -

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :
Classe IMDG/GGVmer : -

Marine Pollutant: Non

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :
Classe ICAO/IATA : -

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / les lois respectives nationales

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :


Xn Nocif

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Phrases R :

20 Nocif par inhalation.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Phrases S :

23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.

24 Éviter le contact avec la peau.

(suite page 7)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 6421 Komp. B

(suite de la page 6)

- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Identification particulière de certaines préparations :

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant

Prescriptions nationales :**Indications sur les restrictions de travail :**

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 20 Nocif par inhalation.
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

F